



REUNION

-

Terminales Professionnelles

-

Jeudi 25 janvier 2024

Points abordés



- **Le baccalauréat professionnel**
 - Type d'épreuves
 - coefficients
 - calendrier
 - résultats
- **Parcoursup : admission dans l'enseignement supérieur**
 - Calendrier général
 - Créer son dossier, saisir ses vœux, finaliser le dossier et répondre aux propositions

Epreuves du Baccalauréat Professionnel 2024



- L'ensemble des candidats sont évalués sous la forme ponctuelle pour les unités générales obligatoires de :
 - Français ;
 - Histoire-géographie, enseignement moral et civique ;
 - Economie-gestion ;
 - Prévention santé et environnement.

- Les candidats sont évalués par contrôle en cours de formation (CCF) pour les unités obligatoires de :
 - Mathématiques ;
 - Physique-chimie ;
 - Langue vivante;
 - Arts appliqués et cultures artistiques ;
 - Education physique et sportive;
 - Enseignements de pratiques professionnelles

Le chef d'œuvre :

50% en cours d'année et 50% oral de présentation en fin de terminale (15 minutes).



- **Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)**

Elles sont obligatoires et le candidat doit en justifier afin d'obtenir le Baccalauréat Professionnel. Elles sont fixées au nombre de 22 semaines sur les 3 ans du cursus habituel.

NOUVEAU : Les PFMP sont rémunérées à compter de cette année.

- **La certification PIX :**

Elle est obligatoire pour l'obtention du Baccalauréat. Les candidats du lycée Déodat de Séverac passeront la certification PIX le **08 février 2024**.

Les coefficients du Bac Professionnel

Quelques matières ont le même coefficient, quelle que soit la spécialité suivie :

- Prévention – Santé – Environnement : 1
- Arts appliqués et cultures artistiques : 1
- Economie – Gestion : 1
- Français, Histoire-Géographie et Education civique : 5 (2,5 en Français / 2,5 en Histoire-Géographie et Education civique)
- Education Physique et Sportive : 1

Les autres matières, spécifiques à une ou plusieurs spécialités, varient :

- la Langue Vivante 1 aura pour coefficient 2 dans les bacs pros du secteur de la production,
- les Mathématiques seront au coefficient 1,5 ou 2 (SN)
- les Sciences Physiques seront au coefficient 1,5 ou 2 (SN)

Les épreuves technologiques et pratiques sont évaluées en CCF, les coefficients sont élevés (12).

- Le chef d'œuvre : Les points sont multipliés par 2 et ajoutés ou soustraits à la moyenne des épreuves.

Epreuves de contrôle (repêchage)



Les rattrapages se font sous la forme de deux oraux de 15 minutes chacun (plus préparation de 15 minutes à partir d'un sujet tiré au sort) en :

- Mathématiques ou Physique-Chimie ou Eco-gestion ou PSE
- et
- Français ou Histoire-Géographie & EMC

Pour les candidats ajournés et qui ont obtenu :

- une note moyenne générale égale ou supérieure à 8 et inférieure à 10 sur 20 ;
- et une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'épreuve qui évalue la pratique professionnelle.

À l'issue de l'épreuve de contrôle sont déclarés admis les candidats qui ont obtenu une note moyenne au moins égale à 10 sur 20

Le calendrier des épreuves écrites



Mardi 18 juin 2024

- Français : 08 H 30 - 11 H 30
- Histoire-géographie et Education civique : 14 H 00 – 16 H 30

Mercredi 19 juin 2024

- Prévention, santé et environnement : 09 H 30 – 11 H 30
- Économie-gestion : 14 H 00 – 16 H 00

Bac pro MSPC : Une épreuve supplémentaire (date communiquée ultérieurement)

Le calendrier des résultats



Lundi 8 juillet à 10H00

- Affichage des résultats au lycée Déodat de Séverac
- Récupération des relevés de notes

Mardi 9, Mercredi 10 et Jeudi 11 juillet : Epreuves orales de contrôle

Vendredi 12 juillet à partir de 14H00 : Résultats des épreuves de contrôle.



parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur

 @Parcoursup_info

 @Parcoursupinfo



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

parcoursup.fr

Procédure d'admission dans l'enseignement supérieur

2023/2024



Phases	Dates	Événements
Phase d'information	20 Décembre 2023	Ouverture de Parcoursup
Phase d'inscription	17 Janvier - 14 mars 2024	Saisie des vœux
Phase d'inscription	Jusqu'au 3 avril 2024	Finalisation du dossier et confirmation des vœux
Phase d'admission principale	Jeudi 30 mai - 13 Juillet 2024	Réponse des établissements
Phase d'admission complémentaire	A partir du 11 Juin 2024	Saisie de nouveaux vœux et propositions d'admission



Vous créez votre dossier avec :

- votre INE
- une adresse mail valide

Au cours de la création du dossier, un **numéro de dossier** vous sera attribué et il vous sera demandé de définir un **mot de passe**.

Conservez soigneusement ces 2 identifiants qui vous seront demandés à chaque nouvelle connexion à votre dossier.
Ne les communiquez à personne car ils sont confidentiels.

Vous pouvez télécharger l'application Parcoursup sur votre mobile

Pour **recevoir les notifications et alertes** durant la procédure **sur votre portable**.



20 DECEMBRE - 18 JANVIER 2023

Découverte
des formations

18 JANVIER - 8 MARS INCLUS

Inscription et
formulation des vœux

9 MARS - 6 AVRIL INCLUS

Confirmation
des vœux

1ER JUIN - 13 JUILLET

Phase
d'admission

i Info calendrier : la phase complémentaire et l'accompagnement des CAES se poursuivent jusqu'au 24 septembre.
En phase complémentaire, vous pouvez formuler des vœux jusqu'au 21 septembre inclus. Des places sont toujours disponibles dans plusieurs filières.

Mon tableau de bord >

MON PROFIL

MA SCOLARITE

MES ACTIVITÉS

MES VOEUX

ADMISSION

Identité État civil Coordonnées Mot de passe Adresse e-mail Représentants Bourses Handicap / Besoins spécifiques Sportif / Artiste

Mon profil

L'espace profil vous permet de consulter les informations de votre dossier d'inscription à tout moment : cliquez sur la rubrique appropriée dans le menu ci-dessus pour consulter les informations correspondantes. Vous pouvez également modifier ces informations jusqu'au 2 avril 2020, seules vos coordonnées resteront modifiables au delà de cette date.



MON PROFIL

MA SCOLARITE

MES ACTIVITÉS

MES VOEUX

ADMISSION

Scolarité

Baccalauréat

Bulletins scolaires

Scolarité

Année	Niveau	Série	Etablissement	Langues et options	Action
2022/2023	Terminale	Professionnelle	Lycée Déodat de Séverac Toulouse (Haute-Garonne) France	<ul style="list-style-type: none">Langue vivante 1 :Anglais	 M
2021/2022	Première	Professionnelle	Lycée Déodat de Séverac Toulouse (Haute-Garonne) France	<ul style="list-style-type: none">Langue vivante 1 :Anglais	Mo
2020/2021	Seconde	Professionnelle	Lycée Déodat de Séverac Toulouse (Haute-Garonne) France	<ul style="list-style-type: none">Langue vivante 1 :Anglais	Mo



Activités et centres d'intérêt

Dans cette rubrique, vous pouvez faire part aux formations de vos activités et centres d'intérêt afin qu'elles puissent les prendre en compte lors de l'examen des vœux.

Cette rubrique vous permet **de parler davantage de vous et de mettre en avant des qualités qui ne transparaissent pas dans vos bulletins scolaires**. C'est un atout supplémentaire pour votre dossier. Cette rubrique n'est pas obligatoire mais nous invitons chaque candidat à la compléter.

Vous pouvez y mentionner **des expériences ou des projets d'engagement menés dans votre lycée ou en dehors, des activités péri- ou extra-scolaires, des stages ou des emplois, toute pratique culturelle ou sportive, des participations à des concours ou votre engagement au sein d'un dispositif d'ouverture sociale** (cordées de la réussite, parcours d'excellence). Toutes les expériences comptent et peuvent être valorisées.

Vous pouvez faire état de diplômes, d'attestations, de certifications. Dans ce cas, vous devrez pouvoir en justifier l'obtention ultérieurement, à la demande de la formation, en particulier au moment de l'inscription administrative dans l'établissement choisi.

Vous pouvez compléter et modifier cette rubrique jusqu'au 6 avril 2023 (23h59, heure de Paris).

Mes expériences d'encadrement ou d'animation

Décrivez ici vos expériences d'encadrement ou d'animation (1500 caractères max.)

216

Mon engagement citoyen

Décrivez ici votre engagement citoyen ou bénévole dans une association, dans votre établissement ou un autre cadre (1500 caractères max.)

239



- Du 17 janvier au 14 mars 2024 -

- **10 vœux sous statut d'étudiant / 10 vœux sous statut d'apprenti**

- **1 vœu** = 1 formation + 1 établissement

Certaines formations sont regroupées **en vœux multiples** (CPGE, licences, BTS, BUT, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce...) composés de sous vœux.

- 10 sous vœux maximum par vœu

20 sous vœux maximum pour l'ensemble des vœux multiples

- les vœux ne sont **pas classés**.

Exemple de vœux : le cas de Pierre



BTS Maintenance des Systèmes

- Lycée Déodat de Séverac à Toulouse
- Lycée La Borde Basse à Castres

1 vœu et 2 sous-vœux

Mention Complémentaire Technicien ascensoriste

- Lycée Roland Garros à Toulouse
- Lycée Charles Peguy à Eysines

1 vœu et 2 sous-vœux

Licence mention Mécanique à l'Université de Toulouse

1 vœu

Dans le décompte total, Pierre a émis 3 vœux et 4 sous vœux

2ème étape : finalisation du dossier et validation des vœux



- Jusqu'au 3 avril 2024 -

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les lycéens doivent :

- > **compléter leur dossier pour chaque vœu** : saisie du projet de formation motivé, document(s) à joindre via la plateforme
- > **confirmer leurs vœux**

Date limite de confirmation des vœux : 3 avril 2024

- > **si un vœu n'est pas confirmé après le 3 avril, il est supprimé**

Rappel : impossible de saisir de nouveaux vœux après le 14 mars



Mes voeux

Formation	Type	Info	Etat	Pour modifier, compléter, confirmer, supprimer
<p>★ Regroupement Bretagne, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire Certificat de capacité d'Orthophoniste</p>	Etudes de santé	<p>✔ Voeu confirmé</p>	Confirmé. Dossier transmis à l'établissement. Pas de dossier papier à envoyer.	☰ Détails
		<ul style="list-style-type: none"> • UFR de Médecine (Tours - 37) Certificat de capacité d'Orthophoniste • Unité de Formation et de Recherche des Sciences Médicales Université de Rennes 1 (35) Certificat de capacité d'Orthophoniste • Unité de formation et de recherches Médecine et techniques médicales Université de Nantes (44) Certificat de capacité d'Orthophoniste • Unité de Formation et de Recherche en Médecine Université de Bretagne Occidentale (Brest - 29) Certificat de capacité d'Orthophoniste 		
<p>★ Faculté de médecine Henri Warembourg - Université de Lille (59) Certificat de capacité d'Orthophoniste</p>	Etudes de santé	<p>✔ Voeu confirmé</p>	Confirmé. Dossier transmis à l'établissement. Pas de dossier papier à envoyer.	☰ Détails
<p>★ Regroupement Auvergne Rhône Alpes Certificat de capacité d'Orthophoniste</p>	Etudes de santé	<p>✔ Voeu confirmé</p>	Confirmé. Dossier transmis à l'établissement. Pas de dossier papier à envoyer.	☰ Détails
		<ul style="list-style-type: none"> • INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA READAPTATION UNIVERSITE LYON 1 (Lyon 8e Arrondissement - 69) Certificat de capacité d'Orthophoniste • Unité de Formation et de Recherche de Médecine Université Clermont Auvergne (Clermont-Ferrand - 63) Certificat de capacité d'Orthophoniste 		



<p>★ Université d'Amiens (80) Licence - Economie et gestion</p>	Licence	<p>✔ Voeu confirmé</p>	<p>Confirmé. Dossier transmis à l'établissement. Pas de dossier papier à envoyer. ☉ Vous êtes dans le secteur.</p>	<p>☰ Détails</p>
<p>★ Université d'Amiens (80) Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)</p>	Licence	<p>✔ Voeu confirmé</p>	<p>Confirmé. Dossier transmis à l'établissement. Pas de dossier papier à envoyer. ☉ Vous êtes dans le secteur.</p>	<p>☰ Détails</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Université d'Amiens (80) Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option SCIENCES • Université d'Amiens (80) Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie • Université d'Amiens (80) Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Portail PASS sur le site de Boulogne-Sur-Mer • Université d'Amiens (80) Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie • Université d'Amiens (80) Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences sociales 				
<p>★ Université d'Amiens (80) Licence - Portail Sciences de la vie et de la terre</p>	Licence	<p>✔ Voeu confirmé</p>	<p>Confirmé. Dossier transmis à l'établissement. Pas de dossier papier à envoyer. ☉ Vous êtes dans le secteur.</p>	<p>☰ Détails</p>
<p>★ Université d'Amiens (80) Licence - Portail Sciences pour la santé</p>	Licence	<p>✔ Voeu confirmé</p>	<p>Confirmé. Dossier transmis à l'établissement. Pas de dossier papier à envoyer. ☉ Vous êtes dans le secteur.</p>	<p>☰ Détails</p>



Voeu

Fiche formation

SOUS-VOEUX

Vous avez sélectionné les sous-voeux suivants pour cette formation :

- **Université de Rouen Normandie - Campus Martainville Rouen - UFR Santé (76)**
Certificat de capacité d'Orthophoniste
- **Unité de formation et de recherche de Santé - Université de Caen Normandie (14)**
Certificat de capacité d'Orthophoniste
- **Université Amiens UFR médecine (80)**
Certificat de capacité d'Orthophoniste

Modifier

✓ PAIEMENT

Vous avez déclaré être boursier. Vous n'avez donc pas de frais à régler pour cette formation.

✓ PROJET DE FORMATION MOTIVÉ

Le projet de formation motivé est renseigné.

Consulter

✓ SAISIE DES BULLETINS

La saisie des bulletins scolaires en ligne est complète pour cette formation.

✓ FICHE AVENIR



- Du 30 mai au 12 juillet 2024 -

Le lycéen prend connaissance des décisions des établissements pour chacun de ses vœux et reçoit des propositions.

Quand une proposition arrive, une alerte est envoyée :

- sur son portable par SMS et via l'application Parcoursup préalablement téléchargée
- dans sa messagerie électronique personnelle
- dans la messagerie intégrée à Parcoursup

Interruption des propositions pendant les épreuves écrites du baccalauréat

3ème étape : réception des propositions d'admission et réponses du lycéen → EXEMPLE

→ Pour une formation sélective (CPGE, BTS, BUT, écoles...)

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

ou

NON

Consultation des propositions à partir du 1er juin

→ Pour une formation non sélective (licence)

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

OUI-SI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place



oui – si : le lycéen se voit proposer un **parcours de formation personnalisé** pour se renforcer dans les compétences attendues et se donner toutes les chances de réussir

3ème étape : réception des propositions d'admission et réponses du lycéen → EXEMPLE

→ Pour une formation sélective (CPGE, BTS, BUT, écoles...)

Consultation des propositions à partir du 30 mai 2024

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)



Réponse du futur étudiant
Il accepte ou renonce

ou

En attente d'une place



Il maintient ou renonce

ou

NON

→ Pour une formation non sélective (licence)

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)



Réponse du futur étudiant
Il accepte ou renonce

ou

OUI-SI (proposition d'admission)



Il accepte ou renonce

ou

En attente d'une place



Il maintient ou renonce

Comment répondre aux propositions reçues ?

> Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission (oui ou oui-si):

- il doit accepter **une seule proposition** parmi celles-ci et renoncer **aux autres propositions d'admission** qu'il a reçues, pour ne pas monopoliser les places
- s'il le souhaite, ses **autres vœux en attente sont maintenus**
- il **consulte les modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

> Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente » :

- **des places vont se libérer** au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs vœux. Ces vœux sont automatiquement conservés.

> Le lycéen ne reçoit aucune proposition d'admission

- il peut demander un accompagnement dans son lycée ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO) s'il n'a reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, BUT ...)
- il peut formuler de nouveaux vœux dans des formations disposant de places pendant la **phase complémentaire du 11 juin au 12 septembre**
- il peut solliciter, après les résultats du baccalauréat, l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur de son académie pour l'aider à trouver une formation qui lui convient





Après avoir accepté la proposition d'admission de son choix, le futur étudiant doit effectuer son inscription administrative dans l'établissement qu'il va intégrer



Suivre les modalités d'inscription indiquées sur Parcoursup



A partir de mi-juin

La phase complémentaire permet aux inscrits sur Parcoursup de consulter les formations qui disposent de places vacantes. De nouveaux vœux pour des formations disposant de places vacantes peuvent alors être formulés.

Ressources

ORGANISATION DES ETUDES SUPERIEURES

<https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Organisation-des-etudes-superieures>

FICHES DIPLOMES BTS / BUT

<http://www.cio-ly34.xyz/fiches.html>

LICENCES

<https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/nos-diplomes/licences>

<https://www.univ-tlse2.fr/accueil/formation-insertion/decouvrir-nos-formations/les-licences-generales-2021-2025>

<https://www.univ-tlse3.fr/licences-2>

ORIENTATION

<https://www.terminales2022-2023.fr/>

<https://revisions.clubetudiant.com/>

Ressources



TROUVER SA VOIE

<https://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers#Des-metiers-par-secteur>

TEST D'INTERETS (Travail avec les Psy-EN)

<https://www.parcoureo.fr/>

Journées Portes Ouvertes : <https://jpo.onisep.fr/?toulouse>

Pour vous aider



- www.monorientationenligne.fr
 - **Le numéro vert 0800 400 070**
 - **La Rubrique « Contact » du site Parcoursup**
 - **Madame LAPORTE**
Psychologue de l'Education Nationale en charge de l'Orientation au lycée Déodat
- **Prise de RDV à la vie scolaire**
- **CIO du Mirail : 58 allée de Bellefontaine – 31100
TOULOUSE 05.67.52.41.63.**